



Veille

CENTRE D'ÉTUDES
ET DE PROSPECTIVE



Avril 2013

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous la dernière sélection du blog Veille Prospective & Évaluation du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (<http://veilleagri.hautefort.com>)

NB : La veille du CEP est une activité de sélection d'informations extérieures au ministère, réalisée à partir d'un corpus d'environ 300 sources de différentes natures (médias, institutions nationales et internationales, think tanks, instituts de recherche, etc.). Il ne s'agit pas de productions du ministère et les informations sélectionnées ne présentent pas la position officielle du ministère.

Céline Laisney

Chargée de mission Veille, Centre d'études et de prospective

POLITIQUE AGRICOLE

Les coopératives agricoles dans l'Union européenne

Dans un contexte où le renforcement du pouvoir de marché des producteurs et de leur organisation a été fréquemment souligné comme enjeu majeur, notamment dans le cadre de la future PAC ou du Paquet lait, la Commission européenne vient de publier un rapport intitulé: *EP pilot project: Support for Farmers' Cooperatives*.

Confié à un consortium de chercheurs, avec en chef de file l'Institut de recherche de l'université de Wageningen (LEI) des Pays-Bas, le rendu final est très riche avec un rapport de synthèse accompagné de différents rapports complémentaires: rapports pour chaque État membre, pour chacun des secteurs agricoles (grandes cultures, fruits et légumes, viande, lait, sucre, vin, ovins, viande porcine et olives) ou encore rapports dédiés à différentes études de cas. On peut ainsi y trouver des éléments détaillés quant aux niveaux et formes d'organisation économique (coopératives, organisations de producteurs, etc.) rencontrés par État membre et par secteur :

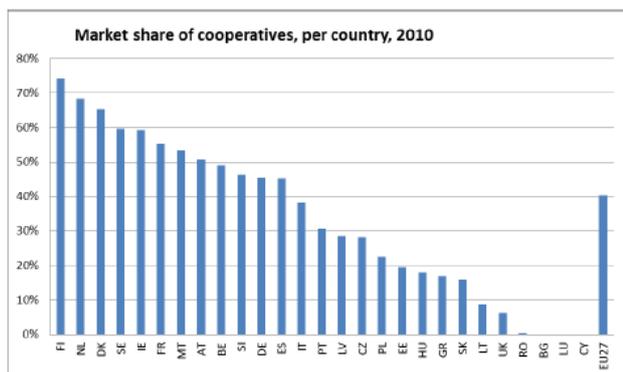


Figure 3.1 SFC Cooperative Index: Market share of all cooperatives, weighted for 8 sectors.

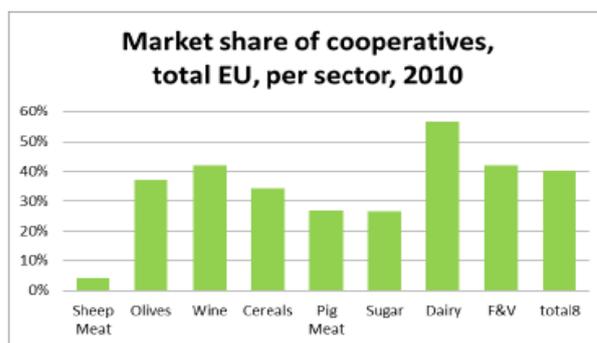


Figure 4.1. Market share of cooperatives, per sector and total EU, 2010

Pour expliquer la variété du degré d'organisation des producteurs selon les filières, les chercheurs mettent en particulier en avant les spécificités induites par les caractéristiques de chaque produit.

Au-delà des aspects socio-culturels et historiques (héritage des structures communistes par exemple à l'Est), le rapport souligne l'importance de l'environnement institutionnel : l'encadrement juridique plus ou moins flexible pour les coopératives peut être plus ou moins incitatif, tout comme l'existence ou non de mesures financières à l'échelle nationale visant à favoriser leur développement.

Pourtant, les conclusions des auteurs quant à cet aspect sont mitigées : « *Many supportive policy measures, but impact is unclear* ». Ce qui n'empêche pas la présentation de conclusions positives quant aux mesures mises en place au niveau communautaire afin de soutenir l'organisation des producteurs en fruits et légumes dans un secteur pour lequel, du fait du caractère périssable des produits, les producteurs sont en position particulièrement vulnérable. À noter qu'à ce sujet, la Commission a récemment publié les rapports d'évaluation des stratégies nationales mises en œuvre, afin de décliner la politique communautaire de soutien aux OP en fruits et légumes.

Le rapport souligne aussi les effets bénéfiques que les producteurs peuvent tirer du fait d'être organisés : accès à une plus grande part de valeur ajoutée, amélioration du pouvoir de marché, économies d'échelle, limitation des risques de marché et des coûts de transaction, etc.

Enfin, pour améliorer encore le succès des coopératives, les auteurs insistent notamment sur l'importance de la professionnalisation des activités de management au sein de ces coopératives, sur la nécessité d'aller vers davantage d'intégration verticale et de développer les liens entre coopérations et entreprises non coopératives. Quant aux politiques publiques, parmi les pistes d'action, les auteurs préconisent une meilleure prise en compte de la dimension « organisation économique » dans les études d'impacts réalisées par la Commission. Ils soulignent aussi l'importance de la flexibilité des règles s'appliquant aux coopératives ainsi que de la clarté des règles relatives à la concurrence.

Par-delà conclusions et recommandations, l'approche adoptée par les auteurs, combinant analyse théorique et études de cas, est particulièrement intéressante. On notera que sur le plan théorique, ils mobilisent surtout l'approche néo-institutionnelle, les coopératives étant qualifiées de *structures de gouvernance hybrides*, situées entre le marché et la firme totalement intégrée..

L'évolution des discussions quant à la future PAC sur le volet organisation économique, et en particulier la proposition de soutenir financièrement l'organisation des producteurs *via* le second pilier, qui vient d'être confirmée par le Parlement européen, seront à suivre attentivement.

Marie-Sophie Dedieu, Centre d'études et de prospective

Source :

http://ec.europa.eu/agriculture/external-studies/support-farmers-coop_en.htm

Voir également :

Rapports d'évaluation des stratégies nationales dans le cadre de la politique communautaire de soutien aux organisations de producteurs en fruits et légumes (cas de la France) :

http://ec.europa.eu/agriculture/fruit-and-vegetables/country-files/fr_en.htm

INTERNATIONAL

Scénarios pour l'agriculture méditerranéenne à horizon 2030

Le Centre d'étude des politiques européennes (CEPS) vient de mettre en ligne une réflexion prospective sur l'agriculture méditerranéenne à l'horizon 2030. Elle prend en compte, dans la limite des données disponibles, 11 pays du pourtour méditerranéen (SMEC's) : Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie et Turquie.

La première partie présente les tendances du secteur agricole depuis 1994, en dissociant la production, la consommation et le commerce, puis les politiques agricoles et de protection commerciale, et enfin les dynamiques de productivité agricole et d'emploi.

Un panorama très général du secteur agricole est ainsi brossé, les auteurs rappelant l'objectif d'autosuffisance alimentaire affiché à partir des années 1980, et qui a guidé l'orientation des politiques des SMEC's, aboutissant à des résultats hétérogènes selon les pays. Les évolutions de la balance commerciale agricole, également contrastées selon les pays, sont instables du fait des grandes variations inter-annuelles de production de céréales (influence climatique). Les SMEC's représentaient 6,8% du total des importations européennes de produits agricoles en 2009 et 13% du total des exportations agricoles européennes en 2008.

L'étude résume ensuite les stratégies agricoles et de protection commerciale à long terme, ainsi que les négociations commerciales achevées ou en cours avec l'UE. De manière générale, les objectifs des politiques agricoles des SMEC's sont la modernisation des unités de production, tout en préservant les petits producteurs et en luttant contre la pauvreté rurale. Différents soutiens sont accordés aux producteurs selon les pays. La plupart d'entre eux ont également des politiques de subvention à la consommation de certains produits de base. De plus, la mise en place de quotas et de tarifs douaniers, souvent élevés, vise à protéger les productions locales de la concurrence des importations.

La productivité du secteur agricole, évaluée par la valeur ajoutée par actif agricole (à prix constants), augmente dans tous les SMEC's sur la période 1990-2008, mais cache d'importantes disparités entre les pays. Cette augmentation est principalement liée aux innovations techniques (équipements) et à l'extension des superficies irriguées. Cette évolution est permise par la croissance de la taille des unités de production et par leur plus grande capitalisation. Elle exclut donc les plus petites unités, induisant ainsi une augmentation de la pauvreté et de l'exode rural, avec de nombreuses conséquences sur les villes.

Quatre scénarios prospectifs sont ensuite présentés : 1) continuation du cadre de coopération actuel entre les SMEC's et l'UE (BAU pour *business as usual*) ; 2) forte intégration UE-SMEC's ; 3) faible coopération entre l'UE et les SMEC's « régionalisés » ; 4) baisse générale de la coopération et des échanges. Les conséquences de ces scénarios sur la production, les importations, la consommation et les exportations des SMEC's sont soulignées. L'hypothèse sous-jacente et forte est que la coopération et le commerce extérieur accélèrent les changements structurels du secteur agricole avec un impact positif sur la productivité.

Table 11. Scenarios hypothesis

Scenarios	Production	Imports	Absorption	Exports
BAU scenario	++	++	+++	+
Mediterranean one global player	+++	+++	++++	++++
EU and SEMCs as regional players	+++	++	+++	++
The EU-Mediterranean area under threat	+	++	++	-

Note. The sign "+" indicates change levels: - for a small decrease; + for a small increase; ++ for a middle increase; +++ for a high increase; ++++ a very high increase.

Source: Author's assumptions.

Pour les différents scénarios, des tableaux précisent les projections par grands secteurs : productions animales, fruits et légumes, sucre et huiles, céréales et produits de la mer..

Le quatrième scénario, de repli national, est le moins favorable à la création de revenu. La productivité augmente dans les 4 scénarios mais dans une plus grande proportion pour les scénarios 2 et 3 par rapport aux scénarios 1 et *a fortiori* 4. Le scénario 2 induit une augmentation de la production et des importations ainsi qu'une augmentation plus marquée encore de la consommation et des exportations. Les résultats du scénario 3 sont proches de ceux du 2.

Compte tenu des hypothèses concernant les chocs de productivité engendrés par les politiques d'ouverture commerciale, il n'est pas surprenant que l'étude conclut qu'une politique de repli national conduit à une moindre augmentation de la productivité agricole, à un exode rural moins marqué mais lié à une moindre diminution de la pauvreté dans les zones rurales. À l'inverse, la libéralisation du commerce permet, selon cette étude, d'augmenter la production et les

revenus. Enfin, dans la mesure où l'UE est le principal partenaire des SMEC's dans ce domaine, la future politique commerciale agricole de l'UE conditionnera l'évolution du secteur agricole de ces pays.

Claire Deram, Centre d'études et de prospective

Source : CEPS

<http://www.ceps.eu/book/scenarios-agricultural-sector-southern-and-eastern-mediterranean>

ECONOMIE

Agriculture et finances : quelles régulations pour une allocation optimale des capitaux ?

Le Club Demeter vient de publier un Cahier regroupant différentes analyses sur le thème des relations entre agriculture et sphère financière : *Agriculture et finances, quelles régulations pour une allocation optimale des capitaux ?*

Dans un premier article, Bernard Valluis ouvre le sujet par une approche historique de cette relation, et de son analyse par les économistes, jusqu'à la financiarisation poussée des marchés de matières premières agricoles ces dernières années. Les différents acteurs de cette financiarisation, leur rôle et leur cadre d'opération sont détaillés, ainsi que les problématiques qui émergent de ce processus : transparence des marchés, formation des prix, marché des terres agricoles et financement de l'agriculture.

Plusieurs articles permettent justement, par une approche historique, de mieux comprendre les relations entre la production agricole et la sphère bancaire et financière. L'histoire du financement de la production agricole française et de ses liens étroits avec le Crédit agricole, complétée par une analyse de l'évolution du foncier agricole en France, son financement et son cadre d'accès, permettent ainsi de mieux cerner les enjeux et la situation contemporaine.

Les auteurs se penchent ensuite sur les enjeux actuels des relations entre banques et secteur agricole. Considérant que les exploitations sont aujourd'hui de véritables entreprises évoluant dans un cadre de plus en plus incertain, ils examinent le rôle des outils à la disposition de ces entrepreneurs pour développer et sécuriser leur activité, qu'il s'agisse d'outils d'analyse et de gestion internes à l'exploitation ou recourant à la sphère financière.

Face au constat d'une volatilité des prix accrue et dont l'amplitude peut menacer le fonctionnement des entreprises agricoles et agroalimentaires, le rôle des marchés à terme dans la gestion des risques fait l'objet d'un article détaillé. Michel Portier rappelle, de façon pédagogique, le principe de fonctionnement de ces marchés à terme et leur importance actuelle pour l'ensemble des filières céréalières, article que vient compléter une analyse du cadre de régulation des marchés dérivés dans le monde, et notamment aux États-Unis, et des évolutions en cours sur le plan communautaire et national.

Enfin, si une large part de ces travaux porte sur les filières céréalières, elle est complétée par une étude des enjeux particuliers de la volatilité des prix pour les filières animales, lesquelles sont en plein processus d'adaptation à ce nouveau paradigme économique.

Volatilité des prix et financiarisation de l'agriculture sont des thèmes largement évoqués depuis plusieurs années, mais le plus souvent sans que les termes du débat soient clairement exposés et clarifiés. Cette publication du Club Demeter, par son approche historique et didactique, participe d'une meilleure compréhension des enjeux, sans tomber dans les débats réservés aux spécialistes des marchés financiers.

Jean-Noël Depeyrot, Centre d'études et de prospective

Source : Club DEMETER <http://www.clubdemeter.com>

Crise et consommation responsable

Mes courses pour la planète, qui se veut un « laboratoire de la consommation responsable », a publié la sixième édition de son rapport *Les chiffres de la consommation responsable*. L'impact de la crise économique est perceptible : ainsi, l'augmentation des ventes des produits bio et équitables est moins rapide que les années précédentes. Toutefois, quand on regarde dans le détail, on s'aperçoit que certains produits continuent de bénéficier d'une forte progression : c'est le cas des œufs biologiques, dont les ventes ont augmenté de plus de 11% en 2012, du coton équitable (+33% sur un an en volume) ou encore du secteur de la jardinerie biologique (+7% en volume et +15% en valeur en 2012). En 2012, le nombre de produits portant le label MSC (*Marine Stewardship Council*, label qui garantit la qualité écologique des poissons) a cru de 30% en France, pour atteindre les 1020 références.

Les achats de volaille sont tirés par la hausse des achats de poulet entier Label Rouge (+4,5 %), alors que les achats de poulet entier standard ont reculé (- 4,2 %). Par ailleurs, les produits végétariens gagnent du terrain (les ventes de boissons au soja et les laits végétaux ont augmenté de 6% en 2012), et le marché des produits pour les personnes souffrant d'allergies ou d'intolérances alimentaires se développe également rapidement : +30% entre 2009 et 2012.

Enfin, d'après l'étude, les acheteurs s'organisent pour réduire leurs dépenses et inventent de nouveaux modes de consommation plus collaborative : location, troc, don, produits d'occasion, circuits courts, etc.

Céline Laisney, Centre d'études et de prospective

Source : *Mes courses pour la planète*

<http://www.mescoursespourlaplanete.com/medias/pdf/Chiffres2013web44HD.pdf>

Aide alimentaire et équilibre nutritionnel

Le rapport de la deuxième étude sur l'alimentation et l'état nutritionnel des bénéficiaires de l'aide alimentaire (ABENA) a été publié. Cette étude, fondée sur des enquêtes effectuées en 2011-2012, permet de constater les évolutions depuis la première étude ABENA de 2005. Elle a été effectuée, dans ce dessein, sur les mêmes zones urbaines que la précédente : Paris, Marseille, le grand Dijon et la Seine-Saint-Denis, avec l'ajout par rapport à la première étude de deux départements très urbanisés : les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne.

S'il y a une amélioration pour certaines maladies carencielles comme l'anémie, il y a en revanche aggravation des cas d'obésité et d'hypertension artérielle chez un nombre non négligeable de bénéficiaires. Ainsi l'obésité a-t-elle été constatée chez 28% des bénéficiaires de l'aide alimentaire, ce taux atteignant 35% chez les femmes.

Il apparaît que l'adéquation de l'aide alimentaire avec les recommandations du Programme national nutrition santé (PNNS) n'est pas encore optimale, bien que des efforts aient été faits depuis la précédente enquête, notamment pour ce qui concerne les apports en fruits et légumes.

Le taux d'hypertension artérielle, particulièrement élevé (48,5% des hommes et 39% des femmes), peut également être lié aux conditions sociales des bénéficiaires de l'aide alimentaire. C'est pourquoi le renforcement du suivi médical des populations concernées est une des recommandations de l'étude.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Sources : Etude ABENA

<http://www.inpes.sante.fr/etudes/pdf/2013-abena2-rapport.pdf>

Un budget alimentaire sous pression

D'après une enquête réalisée par Opinion Way pour Sofinco, les Français disposeraient chaque mois en moyenne d'un budget de 396 euros pour l'alimentation, avec d'importantes disparités selon le revenu : les plus aisés (plus de 3500 euros de revenus mensuels) dépensent 539 euros et les plus modestes (moins de 1000 euros) dépensent 222 euros.

Les différences sont aussi fonction de l'âge : les 18-34 ans déclarent un budget moyen nettement moins important (291 euros) que celui de leurs aînés de plus de 35 ans (437 euros). Mais dans l'ensemble, le budget alimentation est jugé trop élevé par 61% des personnes interrogées, et notamment par les plus jeunes et par les foyers avec enfants.

De fait, la quasi-totalité des Français (98%) disent tenter de réduire leur budget alimentation et pour cela adoptent différents comportements : 87% disent cuisiner toujours leurs restes, 85% affirment comparer systématiquement les prix des produits selon les marques, 84% privilégient les produits en promotion, 81% utiliseraient les coupons de réduction et 66% achèteraient autant que possible des produits de distributeurs plutôt que des marques. Par ailleurs, trois Français sur quatre déclarent limiter leurs sorties au restaurant du fait de la crise.

Source : Sofinscope, Baromètre Opinion Way pour Sofinco
<http://www.sofinscope.sofinco.fr/alimentation-budget-juge-trop-eleve/>

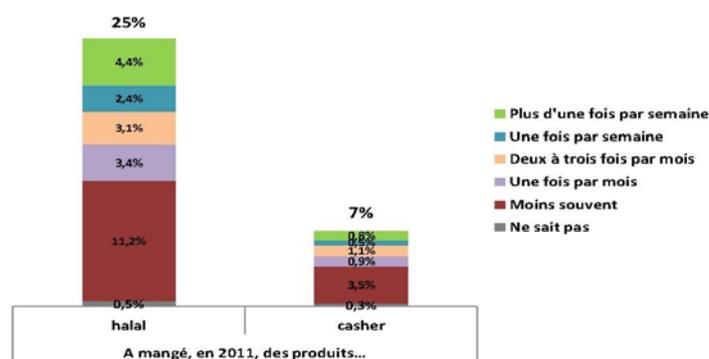
L'alimentation communautaire en France

Un récent Cahier de Recherche du CRÉDOC fait le point sur la consommation alimentaire communautaire halal et cacher en France. Depuis environ une décennie, ces produits connaissent des taux de croissance annuels particulièrement élevés dans la grande distribution. Mais cette évolution traduit d'abord le fait que l'offre s'est développée et a rendu cette consommation, jusque-là réservée au petit commerce, plus visible. Cependant, d'après l'enquête Consommation du CRÉDOC de 2012, d'autres facteurs peuvent également l'expliquer. En effet, les taux de pénétration des produits halal et cacher sont supérieurs à la proportion de musulmans ou de juifs dans la population française, ce qui démontre que leur consommation va au-delà de la pratique religieuse.

En 2012, 25% des Français déclarent avoir mangé au moins une fois au cours de l'année précédente des produits alimentaires halal et 7% des produits cacheres. En revanche, un peu plus de 4% seulement déclarent consommer halal plus d'une fois par semaine, bien que la population de culture musulmane soit évaluée entre 5% et 8% de la population totale (selon que l'on considère ceux qui se déclarent musulmans ou le nombre de musulmans d'origine).

Figure 1 – « À quelle fréquence vous est-il arrivé, au cours de l'année 2011, de manger des produits halal ? » / « ... de manger des produits cacher ? »

Base : 1 000 individus âgés de 18 ans et plus



Source : CRÉDOC, enquête consommation 2012

À la question « Pour quelles raisons avez-vous mangé des produits halal ? », en ajoutant le premier et le deuxième choix des personnes interrogées, 45% des consommateurs répondent « par hasard ou par indifférence », et 21% « pour des raisons religieuses ».

De même, ce sont 7% des consommateurs qui déclarent avoir mangé cacheré au moins une fois au cours de l'année, alors que la population de religion ou de culture juive est évaluée à 0,6% de la population totale. Et parmi eux, 41% disent l'avoir fait par hasard ou par indifférence, et 26% pour des raisons religieuses.

Des entretiens qualitatifs ont complété l'étude, qui font dire aux chercheurs que la recherche accrue de produits communautaires relève davantage, pour une partie des consommateurs, d'une logique identitaire que strictement religieuse. En ce sens, elle s'inscrit selon eux dans la recherche de sens observée dans l'ensemble de la société française depuis plusieurs années (par exemple à travers le bio, le commerce équitable, la consommation durable, etc.).

Céline Laisney, Centre d'études et de prospective

Source : CRÉDOC

<http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C293.pdf>

Pratiques culinaires des ménages franciliens

Le laboratoire Alimentation et Sciences Sociales de l'INRA vient de publier les résultats d'une enquête sur les pratiques culinaires de plus de 800 ménages franciliens, région où la préparation des repas est sujette à des contraintes spécifiques liées à la durée des transports et aux rythmes de travail.

En se focalisant sur les repas du soir dans les ménages d'âge actif, cette enquête aborde différents aspects : répartition des tâches (approvisionnement, cuisine) dans le couple, mise en pratique des recommandations (nutritionnelles, sanitaires, techniques, etc.), usage du temps domestique, acquisition et renouvellement des savoir-faire, articulation entre préparation domestique et recours aux produits transformés, gestion des budgets, etc.

Il apparaît que les femmes occupent toujours une place centrale en cuisine, plus des deux tiers (68%) en étant chargées au quotidien, même si les hommes ne délaissent pas totalement la préparation des repas. Les savoir-faire culinaires semblent se perdre : les plus jeunes sont plus nombreux à déclarer qu'ils ne savent pas bien cuisiner.

En fonction d'une grille croisant auto-appréciation des compétences culinaires et temps de préparation, les chercheurs ont identifié six profils, regroupés en trois types de cuisines :

- La cuisine « nature » : les ménages de ce groupe achètent plus de produits labellisés Bio, plus de fruits et légumes et consacrent une part importante de leur budget à l'alimentation. Beaucoup habitent Paris même.
- La cuisine « élaborée » : ce sont les personnes qui apprécient le plus de préparer les repas. Elles achètent aussi beaucoup de fruits et légumes ainsi que des produits biologiques, cuisinent plus de 45mn le soir, fréquentent les marchés et font beaucoup de produits maison.
- La cuisine « vite fait » : ces personnes se distinguent par une plus forte consommation de plats préparés et de sodas. Moins investies en cuisine, se déclarant peu compétentes en la matière, elles choisissent des produits faciles et rapides à préparer. Elles font moins souvent les courses et avec un budget plus faible. Ce sont souvent des hommes seuls, jeunes et très diplômés, ainsi que des familles monoparentales.

Cette typologie montre également des résultats moins attendus : les produits biologiques peuvent ainsi être utilisés aussi bien par des ménages où le cuisinier se juge compétent et passe du temps en cuisine que par d'autres moins investis, cuisinant rapidement mais avec des produits portant des labels de qualité.

Céline Laisney, Centre d'études et de prospective

Source : INRA -ALISS

<http://presse.inra.fr/Ressources/Communiqués-de-presse/pratiques-culinaires-franciliens>

ENERGIE

Bilan carbone des biocarburants

Le Commissariat général au développement durable a publié récemment, dans sa collection *Etudes et documents*, une note sur le bilan carbone des biocarburants. Elle est dédiée à la question controversée des « changements indirects d'affectation des sols » (CASI).

Synthétisant les résultats de plusieurs études récentes commanditées par l'ADEME, le CGDD rappelle ce que recouvrent ces concepts de changements directs et indirects d'affectation des sols induits par le développement des biocarburants, les principales méthodes mobilisées pour estimer ce phénomène (ACV conséquencielle *versus* modèles économiques) et les principaux résultats de ces travaux.

Sur la base de ces études, et en dépit des difficultés méthodologiques qui conduisent à des résultats très variables dans la littérature, le CGDD souligne l'intérêt de prendre en compte ce phénomène qui conduit à affaiblir, de fait, le bilan carbone direct et indirect des filières biocarburants.

Dans une seconde partie, le CGDD rappelle les propositions de la Commission européenne en la matière (publiées en octobre dernier) et formule une analyse synthétique (forces / faiblesses) des quatre grandes options politiques envisagées par cette Commission pour tenir compte des CASi.

Pierre Claquin, Centre d'études et de prospective

Sources : CGDD

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bilan-carbone-des-biocarburants.html>

ADEME

http://www2.ademe.fr/servlet/getBin?name=7AC5DFA02A2CE66DFDE000D7FA33AA56_tomcatlocal1333626720098.pdf

<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?sort=-1&cid=96&m=3&id=83115&ref=&nocache=yes&p1=111>

ENVIRONNEMENT

Gestion quantitative de l'eau en France : perspectives d'adaptation à l'horizon 2030

Le Centre d'analyse stratégique (CAS) ()a récemment publié plusieurs notes sur la gestion durable de l'eau en France à l'horizon 2030, à partir d'une étude menée par la société BRL Ingénierie. L'une de ces notes est focalisée sur le bilan quantitatif en eau (équilibre entre les besoins et les ressources disponibles). Elle formule plusieurs recommandations afin de maintenir cet équilibre.

À l'horizon 2030, l'étude prévoit une stabilité du niveau de prélèvement en eau pour les différents usages (eau potable, agriculture, énergie, industrie), ainsi qu'un bilan globalement positif à l'échelle nationale de la disponibilité de la ressource en eau. Toutefois, d'importantes disparités régionales et saisonnières devraient apparaître et se renforcer. Les territoires les plus à risque en termes de pénurie d'eau à l'horizon 2030 devraient être ceux qui sont d'ores et déjà déficitaires en période estivale : les bassins Adour-Garonne, Seine-Normandie et Rhône-Méditerranée risquent ainsi d'être les plus touchés par les sécheresses, d'autant que ces régions pourraient connaître une hausse des demandes en eau.

Le changement climatique devrait en outre accentuer ces effets, avec une baisse globale

du débit moyen annuel des cours d'eau sur toute la métropole et une modification du régime des précipitations. Le secteur agricole (48% des volumes d'eau consommés et 12,4% des prélèvements bruts) devrait être particulièrement concerné par les pénuries, d'autant qu'il « pourrait servir de variable d'ajustement dans certaines régions face aux usages plus prioritaires tels que l'eau potable ».

Pour s'adapter à la double évolution d'une baisse des ressources et de la possible augmentation des demandes, les auteurs de l'étude préconisent une « amélioration du conseil et de l'accompagnement des agriculteurs afin de favoriser le développement de systèmes de culture plus résistants aux sécheresses, s'appuyant sur des techniques agricoles économes en eau ».

Noémie Schaller, Centre d'études et de prospective

Sources : Note du Centre d'analyse stratégique http://www.strategie.gouv.fr/system/files/2013-04-03-risques-gestion-quantitative-eau-frances2030-na328-volet3_2.pdf

Le rapport de BRL Ingénierie : www.strategie.gouv.fr/system/files/rapport_france_version_finale.pdf

Biodiversité et nouvelle PAC

Un récent article de l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI) propose un nouvel éclairage sur la prise en compte de la biodiversité dans la réforme en cours de la Politique agricole commune. Dans ce domaine, le débat est partagé entre les acteurs mettant en avant le rôle positif du découplage des aides et de la conditionnalité, et ceux invoquant la nécessité d'instruments bien plus ciblés pour atteindre des résultats tangibles. Cette analyse critique ne peut toutefois s'affranchir, selon les auteurs, d'un examen plus large du contexte socio-économique dans lequel un signal politique est donné aux acteurs du monde agricole, prenant en compte en particulier les prix agricoles, la structure du secteur, etc. L'étude adopte donc une approche holistique historique pour décrire les transformations ayant affecté l'agriculture européenne à l'échelle de 10 grands systèmes agraires et au cours de trois périodes : 1960-1992, 1992-2007 et 2007-2013.

Conservation de la biodiversité et agriculture sont indissociables en Europe : des siècles d'activité et de pratiques agricoles ont favorisé puis maintenu une importante diversité d'espèces sauvages, dans un lent processus de co-évolution. Cette relation ne se rencontre toutefois qu'au sein de systèmes agraires où l'usage très extensif d'une part importante des terres, par le pâturage, maintient une végétation semi-naturelle (*saltus*), tout en assurant un transfert de fertilité vers les cultures (*ager*), par les déplacements du bétail.

Alors que ce type d'agriculture était majoritaire dans les années 1960, l'analyse historique montre que les transformations visant à augmenter la productivité du secteur ont conduit à une intensification de l'usage de ces espaces ou à leur abandon. L'industrialisation croissante de la chaîne agro-alimentaire a en effet mis en concurrence les modes d'agriculture européens, favorisant les structures de grande taille, à très forte intensité capitaliste et dégageant d'importants volumes de production.

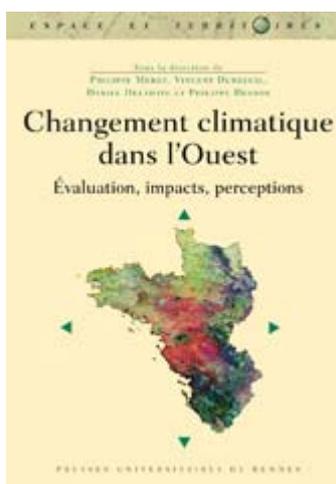
Selon les auteurs, l'héritage de cette période est toujours très prégnant dans la politique actuelle. Si le découplage rend les aides du premier pilier « neutres » dans les décisions de l'agriculteur, la plus grande part des soutiens bénéficie toujours aux exploitations les plus productives misant sur des stratégies « coût-volume » pour alimenter l'aval de la filière. Le paradigme d'efficacité de l'usage des ressources, dorénavant porté par le mot d'ordre « produire autant avec moins », ne suffira pas à préserver ou restaurer les espaces agricoles favorables à la biodiversité. Pour les auteurs, l'intégration de cet enjeu à la politique agricole commune devra passer par des dispositifs bien plus « ciselés », spécifiquement ciblés sur certains systèmes agricoles, mais également par une réflexion plus large sur l'organisation de la chaîne agro-alimentaire et une approche plus large de l'innovation..

Clément Villien, Centre d'études et de prospective

Source : IDDRI <http://www.iddri.org/Publications/Biodiversity-and-agricultural-systems-in-Europe-drivers-and-issues-for-the-CAP-reform>

Changement climatique dans l'Ouest : l'ouvrage de synthèse du projet Climaster

L'ouvrage *Changement climatique dans l'Ouest : évaluation, impacts, perceptions*, publié aux Presses universitaires de Rennes, fait la synthèse des résultats du programme de recherche CLIMASTER, lequel faisait partie des programmes PSDR (Pour et sur le développement régional) du grand Ouest. Il a été coordonné par l'Inra, en partenariat avec plusieurs équipes de recherche, des acteurs du monde agricole et des acteurs de la gestion de l'eau.



CLIMASTER s'intéressait aux interactions entre le changement climatique et le développement régional, dans le but d'aider les responsables régionaux à anticiper les évolutions à venir en matière de pratiques agricoles et de gestion de l'eau. Il visait plus particulièrement à caractériser l'évolution du climat dans le grand Ouest (tendances, variabilité et répartition spatiale), à analyser les impacts du réchauffement sur les pratiques agricoles et sur les ressources naturelles, et à confronter les perceptions du changement climatique de différents types d'acteurs (chercheurs, agriculteurs, gestionnaires de l'eau), pour contribuer à construire une vision partagée des enjeux qui y sont liés.

Rassemblant les contributions de près de 80 spécialistes, l'ouvrage de plus de 460 pages propose « une vue globale de la connaissance accumulée sur le changement climatique dans le grand Ouest ». Organisé en cinq parties, il traite de l'évolution du climat, des effets du changement climatique sur le littoral et le milieu marin, ainsi que sur le sol, l'eau et les écosystèmes continentaux, puis sur les pratiques agricoles. Il propose enfin une vision prospective à partir des perceptions du changement climatique par les acteurs.

Notons que le responsable scientifique du projet CLIMASTER était membre du groupe de travail AFClim. Portée par le Centre d'études et de prospective, la prospective AFClim sur l'adaptation de l'agriculture et de la forêt au changement climatique, en France métropolitaine, a ainsi pu bénéficier des apports de CLIMASTER.

Noémie Schaller, Centre d'études et de prospective

Source : <http://www.pur-editions.fr/detail.php?idOuv=3096>

Sites Internet du projet : <http://www7.rennes.inra.fr/climaster/> et <http://www.psdrgo.org/psdrgo/Les-projets/CLIMASTER>

Prospective AFClim <http://agriculture.gouv.fr/AFClim-Agriculture-foret-climat>

Avantages environnementaux des produits locaux

L'achat de produits agroalimentaires locaux est en partie motivé par la recherche de moindres impacts environnementaux, et en particulier d'un bilan carbone plus favorable. Or, comme le rappelle une nouvelle publication du CGDD du ministère de l'Ecologie, cette association n'a rien d'évident. En effet, c'est la phase de production qui pèse le plus sur les impacts environnementaux des produits agroalimentaires et notamment sur leur bilan carbone : 57% des émissions de gaz à effet de serre de la chaîne alimentaire sont liés à la phase de production et seulement 17% aux phases de transport.

Et si les distances parcourues par les produits locaux sont plus courtes, cela ne garantit pas pour autant des émissions de gaz à effet de serre réduites : tout dépend du mode de transport et de l'optimisation logistique. De plus, le choix du moyen de transport utilisé par le consommateur pour aller s'approvisionner est déterminant

Il reste, comme le rappelle l'étude, que la commercialisation « locale » est un facteur de liens sociaux, qu'elle permet souvent une meilleure valorisation des produits par le producteur et qu'elle contribue au rapprochement entre l'agriculteur et le consommateur.

Céline Laisney, Centre d'études et de prospective

Source : CGDD

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/LPS158.pdf>

Le distributeur *Whole Foods* prévoit l'étiquetage obligatoire des produits OGM vendus d'ici à 2018 aux Etats-Unis et au Canada

La chaîne de distribution *Whole Foods* a annoncé qu'à l'horizon 2018, tous les produits contenant des OGM vendus dans ses magasins, aux États-Unis et au Canada, devraient être étiquetés comme tels. Il s'agit de la première chaîne de distribution américaine à poser ainsi une échéance pour la labellisation des produits contenant des OGM.

Le directeur de *Whole Foods* souhaiterait pouvoir exiger l'étiquetage de la viande ou des produits laitiers issus d'animaux qui auraient été nourris avec des aliments OGM. Grâce à cet étiquetage, la marque espère créer une filière alimentaire entièrement « sans OGM », dans laquelle le distributeur voit un avenir prometteur : les ventes de certains produits ayant reçu le label « sans OGM » auraient augmenté de 15% à 30% depuis leur étiquetage. Pionnier dans le secteur biologique aux États-Unis, *Whole foods* vend déjà 3300 produits labellisés « sans OGM », sous le sigle « Non-GMO Project Verified ».

L'Association des fabricants de produits alimentaires (*The Grocery Manufacturers Association*), représentant les principales entreprises d'agroalimentaire et de distribution, ainsi que la *Biotechnology Industry Organization*, représentant les fabricants de semences OGM, ont fait connaître leur opposition au projet.

Marjolaine Chatin, Alexandra Fournier, DG Trésor, Service économique de Washington

Source : *Flash Agri Zone ALENA*, mars 2013

RECHERCHE

Un traitement de semences par faisceau d'électrons : une alternative aux pesticides ?

Après une vingtaine d'années de recherches, une équipe de scientifiques allemands de l'institut Fraunhofer a mis au point une méthode de traitement des semences basée sur des faisceaux d'électrons. Ce traitement permet de détruire l'ADN des agents pathogènes (champignons et bactéries) présents à la surface des semences, sans détruire l'embryon végétal et sans dégrader la capacité de la graine à germer. En remplaçant les traitements chimiques classiques, cette technique, qui d'après ses auteurs est également peu consommatrice en énergie, pourrait donc constituer une alternative aux pesticides.

Un prototype a été développé en 2010, en partenariat avec la société Nordkorn Saaten : lors des démonstrations effectuées, ce dernier pouvait traiter jusqu'à 30 tonnes de semences par heure. Un second modèle de traitement à vitesse industrielle devrait être lancé en juin 2013, au siège de Nordkorn Saaten, en Allemagne, en collaboration avec la société BayWa AG. Les scientifiques du projet souhaitent maintenant diffuser ce traitement de semences par faisceau d'électrons sur les marchés étrangers, en particulier en Inde et en Chine.

Noémie Schaller, Centre d'études et de prospective

Sources : <http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/72384.htm>
http://www.fraunhofer.de/content/dam/zv/en/press-media/2013/PDF/rn02_2013_V2_FEBRUAR.pdf

SÉCURITÉ SANITAIRE

Un laboratoire anglais étudie la mise au point d'un vaccin synthétique contre la fièvre aphteuse

La fièvre aphteuse, qui affecte les ruminants et porcins, était autrefois considérée comme un des fléaux de l'élevage en Europe. Elle reste une maladie fréquente dans plusieurs régions de la planète. Les pertes de productions animales liées à cette maladie sont de l'ordre de 5 milliards d'euros par an. La vaccination de routine est abandonnée en Europe mais reste d'actualité notamment pour les pays africains et la Chine.

D'après un article paru dans la revue *PLoS Pathogens*, le laboratoire de Pirbright, laboratoire communautaire de référence de la fièvre aphteuse, a mis au point un prototype de vaccin de type *virus like particle*, dit VLP, contre la fièvre aphteuse. Ce vaccin a été préparé à partir de protéines de la capsid du virus de type picornavirus, responsable de cette maladie. La préparation ne fait pas intervenir le noyau viral contenant le génome très virulent. Cette technique permet de déclencher une réponse immunitaire par production d'anticorps sans risque d'accident vaccinal.

En plus d'être prometteuse pour la protection contre la fièvre aphteuse, cette technique pourrait ultérieurement s'appliquer à la vaccination contre d'autres maladies. Toutefois, pour que cette découverte puisse être exploitée, il sera nécessaire qu'un laboratoire de l'industrie pharmaceutique investisse dans un dossier d'autorisation de mise sur le marché.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Source : *PLoS Pathogens*
<http://www.plospathogens.org/article/info%3Adoi%2F10.1371%2Fjournal.ppat.1003255>

BREVES

Carrefour teste un magasin 100% bio

Le distributeur Carrefour vient d'ouvrir son premier magasin « Carrefour bio » près de la gare de Lyon à Paris. Sur une surface de 170 m², il y propose 2000 références, que ce soit des produits de marques nationales comme Les Deux Vaches ou des produits de la gamme Carrefour Agir (350 produits bio). Le magasin, qui est équipé de meubles froids à portes fermées et d'éclairage économique LED, propose en outre une quarantaine de références vendues en vrac (céréales, fruits secs, riz, etc.) et des cabas en coton (bio) réutilisables aux caisses. Enfin, l'approvisionnement des fruits et légumes privilégie des bassins de production proches. Un autre distributeur, Auchan, a également ouvert en mai 2012, sous enseigne « Cœur de Nature », un concept 100% bio, situé dans le centre commercial de Brétigny-sur-Orge (Essonne).
Source : *Les Echos*, 21 mars 2013

La région Limousin s'engage dans une charte « zéro pesticide »

La région Limousin s'engage à réduire progressivement d'ici à 2015, puis à supprimer totalement les pesticides sur les 130 ha qui lui appartiennent, notamment dans les parcs des lycées. Un plan d'action vient d'être annoncé : il s'agit d'abord de réaliser un état des lieux, de former les agents de la Région et de mettre à leur disposition des outils et des matériels adaptés.

Source : Région Limousin

<http://limousin.zeropesticides.fr/>

Baisse de la consommation de sodas aux États-Unis

Selon l'étude annuelle sur le marché américain des boissons non alcoolisées publiée dans le magazine *Beverage Digest*, alors qu'elles progressaient en moyenne de 3% par an dans les années 1990, les ventes de boissons gazeuses ont reculé de 1,2% en 2012, après une baisse de 1% en 2011 et de 0,5% en 2010. Ces boissons sucrées sont dans le collimateur des autorités, désireuses de lutter contre l'obésité qui touche un Américain sur trois. Toutefois, la proposition du maire de New York, Michael Bloomberg, d'interdire la vente de boissons sucrées de plus de 47 cl dans sa ville, a été retoquée par la justice. Le maire a annoncé sa décision de faire appel.

Source : *Beverage Digest*

Un pain spécial seniors

Le pôle de compétitivité Goût-Nutrition-Santé Vitagora, avec le Conseil régional de Bourgogne, a présenté le pain G-Nutrition, qui permet de lutter contre la dénutrition des seniors. Ce pain brioché augmenterait en effet les apports en vitamines, oligoéléments et protéines nécessaires à la préservation du capital osseux et musculaire de la personne âgée. Ce produit santé est le résultat du projet Farine +, labellisé par le Pôle Vitagora et développé par Dijon Céréales, l'INRA et Eurogerm.

Source : Vitagora

COLLOQUES, CONFÉRENCES

- Jeudi 18 avril 2013, Strasbourg, SAF

Pourquoi une éthique alimentaire ? La responsabilité au cœur des filières

<http://www.agriculteursdefrance.com/fr/LesConferences.asp?ThemePage=3&Rubrique=10&Num=15>

- Jeudi 18 avril 2013, Toulouse, INSA Toulouse

Les biotechnologies pour relever le défi du carbone renouvelable

http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=3566

- Vendredi 19 avril 2013, Montpellier, CIRAD

Cultiver la biodiversité pour transformer les agricultures

<http://www.cirad.fr/actualites/toutes-les-actualites/communiques-de-presse/2013/biodiversite2>

- Mardi 21 mai 2013, Paris, Société française d'économie rurale (SFER)

Biens publics et Politique agricole commune, par Allan Buckwell (*Institute for European Environmental Policy*)

http://www.sfer.asso.fr/les_seminaires_de_la_sfer/programme_des_seminaires_parisiens

- 4 et 5 juin 2013, Paris, Société française d'économie rurale (SFER)

Les circuits courts de proximité - Renouer les liens entre territoires et consommation alimentaire

http://www.sfer.asso.fr/les_colloques_thematiques/les_circuits_courts_de_proximite

Rédacteur en chef de ce Bulletin de veille :

Bruno Héroult

Chef du Centre d'études et de prospective

01 49 55 85 75

[*bruno.herault@agriculture.gouv.fr*](mailto:bruno.herault@agriculture.gouv.fr)